

PROCES VERBAL

DE DEPOUILLEMENT



CENTRE DE GESTION DE L'ALLIER

**Commission Administrative Paritaire - CDG03 - CAP
A**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Commission Administrative Paritaire

DU JEUDI 01 DÉCEMBRE 2022, 08:00 H AU JEUDI 08 DÉCEMBRE 2022, 16:00 H



Dépouillement du scrutin

Nombre d'électeurs inscrits			514
	Sous enveloppe	Electronique	Total
Nombre de votants	0	230	230
Nombre de votes exprimés	0	222	222
Nombre de votes blancs	0	8	8
Nombre de votes nuls	0	0	0
Taux de participation			44,75%

Observations éventuelles :

Rappel : Le bureau de vote contrôle que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique et par correspondance correspond au nombre de votants de la liste d'émargement électronique.

Résultats obtenus par chaque liste

Syndicat	Libellé	Nombre de voix
	Liste CFDT	79
	Liste CGT	48
	Liste SNDGCT	95

Répartition et attributions des sièges

	Total
Nombre de représentants titulaires à élire	6
Nombre de représentants suppléants à élire	6

Calcul du quotient électoral

$$\text{Quotient électoral} = \frac{\text{Nombre de suffrages exprimés}}{\text{Nombre de sièges titulaires à pourvoir}} = \frac{222}{6} = \boxed{37}$$

Répartition des sièges au quotient

$$\frac{\text{Nombre de suffrages obtenus par liste}}{\text{Quotient électoral}} = \boxed{\text{Nombre de siège(s) obtenu(s) par liste}}$$

	Suffrages obtenus	Siège(s)
Liste CFDT	79	2
Liste CGT	48	1
Liste SNDGCT	95	2
Total des sièges attribués		5

5 sièges attribués au quotient

1 sièges restent à pourvoir à la plus forte moyenne

Répartition des sièges restant à la plus forte moyenne




$$\frac{\text{Nombre de voix}}{\text{Nombre de sièges attribués} + 1} = \boxed{\text{Moyenne de la liste}}$$

Attribution du 1er siège supplémentaire

	Moyenne de la liste	Siège
Liste CFDT	26,33	0
Liste CGT	24	0
Liste SNDGCT	31,67	1

Le 1er siège restant est attribué à la liste ayant le plus fort résultat




Proclamation des résultats

Syndicat	Libellé	Nombre de siège(s)
	Liste CFDT	2
	Liste CGT	1
	Liste SNDGCT	3
Total		6

Règle spécifique en cas d'égalité

Lorsque pour l'attribution d'un siège des listes obtiennent la même moyenne, le siège est attribué à la liste qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Si les listes en cause ont recueilli le même nombre de voix, le siège est attribué à celle qui a présenté le plus grand nombre de candidats au titre de l'instance. Si plusieurs de ces listes ont obtenu le même nombre de voix et ont présenté le même nombre de candidats, le siège est attribué par voie de tirage au sort.

Candidats élus en qualité de :

6 sièges titulaires à pourvoir - 6 sièges pourvus				
Syndicat	Sièges	Tit/Sup	Prénom Nom	Fonction
	2	Titulaire	Marie-Pierre VELUT	Titulaire
		Titulaire	Frederique ETIENNE	Titulaire
		Suppléant	Sophie BANASZKIEWICZ	Titulaire
		Suppléant	Séverine DUBREUIL	Titulaire
	1	Titulaire	Patricia MA VOUNGOU-KOSSI	Titulaire
		Suppléant	Guillaume LAFLEURIEL	Titulaire
	3	Titulaire	Anne BOUISSIERE-FONBAUSTIER	Titulaire
		Titulaire	Agathe LUCIANI	Détaché Dans La Fonction Publique Territoriale
		Titulaire	Viviane BATTU	Titulaire
		Suppléant	Guillaume SURLEAU	Titulaire
		Suppléant	Magali LANORD	Titulaire
		Suppléant	Christine SIEBERT	Titulaire

Observations et signatures

Observations et contestations éventuelles

Signatures des responsables

Le présent procès-verbal, dressé et clos en 2 exemplaires le jeudi 8 décembre 2022, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote après mention de leur nom et prénom.

YZEURE, jeudi 8 décembre 2022

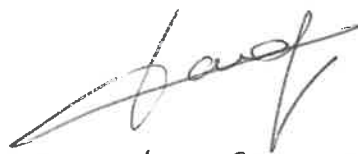
Le Président



Le Président du Centre de gestion de l'Allier

Jean-Sébastien LALOY

Le Secrétaire



Marie - Luce GARAPON

Les délégués de listes

Viviane BATTU



MURIEL CHARATELOUP



ROBERT XAVIER



